

## Energie : Bling bling fait son cirque

En juin 2004 il l'avait promis, presque juré, annoncé publiquement devant l'Assemblée Nationale : «**EDF et Gaz de France ne seront pas privatisées**». D'ailleurs la loi du 9 août 2004 relative au Service Public de l'électricité et du gaz ne stipulait-elle pas en son **article 24** que «Electricité de France et **Gaz de France** sont transformées en sociétés dont **l'Etat détient plus de 70 % du capital**». En septembre 2007, Nicolas Sarkozy annonçait avec le même aplomb que **Gaz de France et Suez** devaient poursuivre leur chemin pour fusionner. **Le 16 juillet dernier les actionnaires entérinaient cette fusion, donc la privatisation de Gaz de France !**

Pour Nicolas Sarkozy ce mariage, **message envoyé à Bruxelles** pour montrer combien la France est un bon élève de l'Union, devait aussi s'accompagner d'un **cadeau pour satisfaire son ami Albert Frère**. Cela a été chose faite avec l'annonce d'un 2<sup>ème</sup> EPR à construire sur le territoire français. **Notre Président bling bling** qui continue dans sa méthode du gavage médiatique **fait ainsi l'impasse sur tout débat de politique énergétique.**

Le **premier point**, outre le **mensonge d'un chef d'Etat**, pose le problème de la **construction artificielle d'une concurrence** dont même le marché n'a pas fait concrètement la demande. Pourtant, elle a déjà donné des signes de ce qui pourrait bien être une **guerre fratricide entre les deux grands groupes** maintenant présents sur le territoire français que sont **EDF et GDF Suez**. Les dirigeants de Suez n'ont-ils pas préféré livrer **Distrigaz** à l'italien **ENI** plutôt qu'au français EDF, d'après la presse pour un infime écart. Quand on sait que les groupes énergétiques doivent développer des **stratégies duales électricité et gaz**, on comprend l'importance de l'arme Distrigaz pour Suez contre EDF.

Le **deuxième point** pose beaucoup de questions de fond. Quelle idée se fait le Président de la République française de **l'élaboration d'une politique énergétique** sur son propre territoire, voire dans l'Union européenne qu'il préside ? Soit il ne connaît pas la loi qui oblige à un **débat sur la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI)** avant décision de tout nouvel EPR, soit il méprise la représentation

nationale. Il méconnaît les **perspectives en matière d'équilibre offre/demande** qui ne font apparaître **aucun besoin de moyen de production en base d'ici 2020** ou, comme d'autres ne veut pas les connaître. Dans cette situation le groupe **EDF, opérateur public**, pouvait-il faire autrement qu'afficher son intention **d'être l'exploitant de cette éventuelle centrale**, même si chacun sait bien que **dans l'esprit du Président Sarkozy elle est destinée à GDF Suez ?**

Du haut de son trône, il estime pouvoir faire **l'impasse sur la question de la technologie** à cet horizon. Mais comment compte-t'il résoudre celle de **l'acceptabilité par l'opinion** sur des sujets tels que le **lieu d'implantation** de cet EPR ou la **nature public ou privé de son exploitant ?** Par sa méthode, comment espère-t'il insérer une telle décision dans le cadre **d'une politique énergétique européenne qui doit être débattue**, dont les acteurs viennent d'horizons variés et qui dépasse les limites du cadre franco français dans lequel il se place ?

Dans ce contexte de concurrence **une seule variable restera constante**, celle du **rapport financier**. **Albert Frère** voudra s'enrichir un peu plus avec le groupe **GDF Suez et l'Etat français** voudra tirer un **maximum de dividendes et le meilleur cours de bourse possible de son contrôle majoritaire d'EDF**. En conclusion, **qui paiera l'addition ? Les clients** qui verront les prix continuer d'augmenter et **les salariés** sur lesquels les contraintes de performance seront de plus en plus fortes.

**La FCE-CFDT se fait une toute autre idée de la politique énergétique, c'est pourquoi elle s'était adressée au Président de la République dès la fin juin pour lui présenter ses exigences (voir pièce jointe). C'est aussi la raison pour laquelle la FCE-CFDT a exigé la négociation de garanties sociales dans le nouveau groupe GDF-Suez.**

\***Albert Frère** : milliardaire belge, plus important propriétaire d'actions des entreprises du CAC40 et actionnaire de référence de Suez

**Edito de votre administrateur CFDT**

#### Pour me contacter :

Philippe PESTEIL

EDF - DTG

21, avenue de l'Europe

BP 41

38040 GRENOBLE CEDEX 9

Mobile : 06-21-72-29-97

Tél. : 04-76-20-22-21

Fax : 04-76-20-22-38

Courriel :

[philippe.pesteil@edf.fr](mailto:philippe.pesteil@edf.fr)

[pesteil.philippe@orange.fr](mailto:pesteil.philippe@orange.fr)

## 1 – RENOVATION DES STATORS DES ALTERNATEURS DU PARC NUCLEAIRE

Les **stators** (partie fixe de l'alternateur) des centrales nucléaires sont **sujets à des phénomènes de dégradation** telles que des pertes d'isolement et des vibrations. **Jusqu'en 2005**, EDF appliquait une stratégie de **maintenance dite défensive**, agissant au fur et à mesure de l'apparition des problèmes. **En 2005**, une **forte augmentation du nombre de défaillances** a été constatée, entraînant des opérations inopinées avec un impact important sur la durée des arrêts : **111 jours d'indisponibilité**, soit un **impact négatif de 0,6%** sur le coefficient de disponibilité (**Kd**). Une analyse approfondie de la DPI a montré qu'il y avait une **accélération généralisée du phénomène**, obligeant à prévoir des opérations de **rebobinage ponctuel ou complet du stator**.

EDF a élaboré une **nouvelle stratégie, dite offensive**. Elle consiste à **rebobiner de façon préventive les stators** potentiellement affectés, dès l'apparition des premiers signes précurseurs

de dégradation. Elle permet de **programmer ces interventions sur des arrêts de tranches** (visites partielles ou décennales) d'une durée suffisante pour n'avoir **aucun impact sur la disponibilité**. Elle s'inscrit dans le «**Programme Excellence Opérationnelle**» qui doit assurer l'**augmentation du Kd**. Cette nouvelle stratégie appliquée à la période 2007-2016 et aux 43 tranches potentiellement concernées devrait permettre d'**éviter plus de 860 jours d'indisponibilité**.

Pour la mise en œuvre, EDF a choisi une **stratégie de mise en concurrence** en ouvrant le marché à d'autres que le fournisseur historique Alstom. **L'intérêt d'EDF** de faire appel à deux fournisseurs est non seulement **économique** mais aussi **industriel** compte tenu des tensions du contexte mondial sur le plan des ressources industrielles.

Il est proposé au Conseil d'administration du 11 juin 2008 que finalement **Alstom et Toshiba mènent ces opérations de maintenance**.

### Intervention et positionnement de l'administrateur CFDT

La **stratégie préventive** proposée par le management de la DPI paraît tout à fait **raisonnable** compte tenu de l'enjeu qui pèse sur le coefficient de disponibilité. Il est bon de rappeler que le Kd est impacté par les problèmes de **stators** mais aussi par ceux des **plaques entretoises des générateurs de vapeur** (opérations lourdes de lessivage). **Le niveau du Kd est un des éléments engageant EDF** vis à vis des investisseurs et pour lequel l'entreprise est pleinement responsable, contrairement aux prix et tarifs, achats d'énergie et de combustible, etc.

Il est toutefois important de rappeler que les **problèmes** que rencontre l'entreprise aujourd'hui sont des **conséquences des insuffisances en matière d'investissements de maintenance lourde** durant les **10 dernières années**. Il est donc important de relancer ces investissements de la manière la plus pérenne qui soit et non plus par à coups.

De mon point de vue une réflexion sur le **mode d'utilisation des centrales du parc nucléaire** devrait être menée. Celles-ci sont prévues pour **fonctionner en base**, or depuis longtemps elles assurent du suivi de charge. Ceci peut provoquer un **vieillesse prématuré des matériels** avec de possibles conséquences sur la **durée de vie des installations**. Retrouver un **meilleur équilibre d'utilisation des divers moyens de production** (base pour le nucléaire et une partie de l'hydraulique, semi-base pour le thermique à flamme de type CCG et pointe pour les TAC et une autre partie de l'hydraulique) devrait permettre d'**éviter à terme la multiplication des tranches EPR sur le territoire**.

**J'ai voté en faveur de ce marché parce que cette stratégie préventive me semble pertinente. Elle permettra de participer à l'amélioration de la performance du parc par une augmentation du Kd des tranches nucléaires.**

## 2 – SUPPLEMENT D'INTERESSEMENT AU TITRE DE 2007

Comme cela avait été le cas l'an passé, EDF propose d'utiliser les termes de la loi du 30 décembre 2006 pour attribuer un **supplément d'intéressement au titre de 2007** (exercice clos). Cette année, en séance du 31 juillet 2008, il est proposé au Conseil d'administration de décider du **versement d'un montant de 26,5 M€ brut** (évalué à 46 M€ avec abondement),

soit **en moyenne 280 € par salarié** hors abondement. Il sera disponible en octobre 2008 et pourra être **placé sur un plan d'épargne**. Les bénéficiaires seront les mêmes que pour l'intéressement, les **montants** seront **semi-hiérarchisés** et les agents des services communs auront un montant lié à la clé de répartition de leur Unité d'appartenance.

### Intervention et positionnement de l'administrateur CFDT

L'intéressement des salariés n'est pas une prime purement aléatoire distribuée selon la volonté du chef. Son sens est celui qui consiste à **récompenser les efforts consentis par les sala-**

**riés pour atteindre collectivement des objectifs** qui ont été fixés par la négociation. Aujourd'hui **EDF se trompe**, pour l'intéressement comme pour son supplément, tant **sur le sens** que **sur le niveau**.

Sur le sens parce que **l'entreprise mélange tranquillement deux modes de rémunérations complémentaires mais distincts** que sont l'intéressement et la participation. Du coup, les salariés ont du mal à s'y retrouver car il y a mélange des genres entre **salaires trop contraints, intéressement plus dépendant de la situation financière** que des efforts consentis, participation paraissant **encore bien lointaine**. Ce manque de lisibilité est lié au fait que **le contrat social est piloté par la finance** et non par les Ressources humaines, d'où des **artifices pour respecter les exigences des actionnaires**, l'Etat français en tête.

Le niveau proposé image tout à fait mon propos. Pour **2006** où le résultat net courant du groupe a été de **4,227 Md€** le volume global du supplément d'intéressement était de **110 M€**. Pour **2007**, le résultat net courant était de **4,677 Md€** et le supplément d'intéressement seulement de **46 M€**. Pour la Direction cela s'appelle «**une reconnaissance renforcée de la performance collective**» d'après la Dépêche n°3039 du 08 août

2008. Si nous regardons dans le même temps les **dividendes versés aux actionnaires** nous nous apercevons que pour **2006** ils ont reçu **2,113 Md€** et pour **2007**, **2,338 Md€**. Pour moi cela s'appelle donc «**servir les actionnaires et se moquer des salariés**».

Lorsque **les salariés d'EDF** regardent ce que touchent au titre de 2007 leurs collègues d'autres entreprises du secteur (CNR, Gaz de France) ou des filiales (RTE) ils **ne peuvent pas comprendre**. Pas plus lorsqu'ils regardent ce que les actionnaires empochent dans le même temps. Ils ne peuvent pas non plus **comprendre la financiarisation de leur entreprise** qui les **contraints de plus en plus sans les récompenser vraiment**.

**Après avoir rappelé mon attachement au principe de l'intéressement, je suis allé jusqu'au bout de ma critique en votant contre cette attribution de supplément d'intéressement parce que très insuffisant.**



### 3 – RESULTATS SEMESTRIELS 2008 DU GROUPE EDF

Le Conseil d'Administration, réuni en séance le 31 juillet 2008 délibère pour **arrêter les comptes semestriels 2008 du groupe EDF**. La présentation est suivie d'un rapport des commissaires aux comptes et d'un compte rendu du comité d'audit.

Le **Chiffre d'affaires** s'établit à **32,239 milliards d'euros (Md€)**, ce qui représente une **croissance organique de 9,1%** (à méthode, périmètre et change constants), grâce à un climat plus froid qu'en 2007 et à l'augmentation des prix et tarifs. Les éléments non récurrents se limitent à la vente des actifs mexicains.

**L'excédent brut d'exploitation (EBITDA)** qui caractérise la marge de l'entreprise, progresse de **3,9%** en organique, mieux que ce qui a été annoncé aux investisseurs en début d'année 2008. Cette progression a lieu alors que le **ralentissement économique** est patent, qu'il y a une **reprise inflationniste**, que le coût des achats de combustible et d'énergie a augmenté et que certains impacts certains impacts de coûts spécifiques se font sentir.

Pour la Direction d'EDF le rythme d'évolution des tarifs et des prix de vente est insuffisant pour neutraliser la **forte augmentation des coûts d'exploitation et d'investissement**.

**Les investissements du groupe EDF ont progressé de 36%** pour atteindre **4,1 Md€ à fin juin 2008**, dont 60% en France.

Le **résultat net courant** du groupe est en diminution (-3,7%) pour s'établir à **3,065 Md€**. Cette baisse est liée à des effets tels que EDENOR et la durée de vie des bâtiments des postes de transformation qui avaient donné lieu en 2007 à des produits nets de 666 M€.

Les **capitaux propres** du groupe ont augmenté de 8,4% depuis le 31/12/07 (**29,5 Md€**) et sur la même période l'**endettement financier net** augmente de 11,7% (**18,2 Md€**). **Le groupe EDF conserve une bonne structure financière avec un ratio d'endettement de 38,1%** (dette financière nette/ dette financière nette + capitaux propres).

**Les chiffres clés pour le premier semestre 2008 sont les suivants :**

En millions d'€	EDF groupe 1 <sup>er</sup> semestre 2005	EDF groupe 1 <sup>er</sup> semestre 2006	EDF groupe 1 <sup>er</sup> semestre 2007	EDF groupe 1 <sup>er</sup> semestre 2008	Δ	Pour mémoire : EDF groupe année 2007
Chiffre d'affaires	25 202	30 362	30 311	32 239	+ 6,4%	59 637
Salaires et charges	4 661	4 833	5 025	5 281	+ 5,09%	9 938
Impôts et taxes (INB, eau,...)	1 536	1 601	1 636	1 562	- 4,52%	3 236
EBITDA (excédent brut d'exploitation)	7 551	8 388	8 865	9 041	+ 1,99%	15 210
Résultat net	2 130	4 143	3 514	3 085	- 12,2%	5 618
Résultat net courant	2 074	2 918	3 183	3 065	- 3,7%	4 677

En complément, des explications sont apportées par le management d'EDF :

- le **Kd** (coefficient de disponibilité des centrales nucléaires) est en légère hausse par rapport à 2007 mais présente une **légère dégradation de semestre à semestre**. Par contre le **Ku** (coefficient d'utilisation) a un **effet positif** qui a permis de produire 3,7 TWh supplémentaires,
- la **hausse des charges de Personnel** s'explique par les effets dus aux résultats des négociations sur le **régime spécial de retraites**. Cet effet représente à lui seul +2,8%,
- alors que le cash flow opérationnel est identique à l'an passé, le **free cash flow d'EDF**

(liquidités disponibles) est en forte baisse pour deux raisons principales qui sont la **forte augmentation des CAPEX** (investissements de croissance) qui atteignent un niveau de 4,1 Md€ et du besoin en fond de roulement (**BFR**) qui a augmenté du fait d'un **appel de marge d'EDF Trading** (développement de l'activité charbon) et de **l'augmentation des stocks**,

- pour l'**avenir** des impacts n'ont pas été anticipés. Il s'agit de celui du **prolongement du TARTAM** (tarif de retour) pour une année et l'éventuelle décision de **renouvellement des compteurs** qui obligerait à réduire la durée d'amortissement de ceux actuellement en place.

## Intervention et positionnement de l'administrateur CFDT



Le **premier constat** à la lecture de **ces résultats** est qu'ils **ne comportent quasiment plus d'éléments non récurrents**, à l'exception du retrait du Mexique. Cela se voit par l'**écart très faible** entre le **résultat net** (comprenant les éléments non récurrents) et le **résultat net courant**. Ces résultats représentent donc une **image assez structurelle du groupe EDF** dans sa composition actuelle.

A leur lecture nous pouvons relever deux éléments positifs :

- la **reprise des investissements est maintenant confirmée avec un niveau conséquent**. Grâce à ces investissements EDF devrait retrouver un bon niveau de disponibilité dans le nucléaire, un bon niveau de sûreté dans l'hydraulique et une réponse dans l'esprit du Service Public pour les moyens de pointe du thermique à flamme. L'engagement du chantier EPR à Flamanville donne à EDF de l'avance sur la concurrence en matière de développement du nucléaire dans le monde. Il ne manque finalement qu'un investissement neuf dans le domaine du charbon propre pour engager la même dynamique dans le thermique classique,

- **grâce aux efforts de toutes les équipes du groupe EDF les résultats sont plutôt plus satisfaisants que prévu**. En effet, l'année avait débuté sur une annonce très prudente en matière d'évolution de l'EBITDA (à peine +3%). L'engagement d'EDF étant une progression de 3 à 6% en organique et en moyenne annuelle sur 3 ans, le marché n'avait pas apprécié cette annonce. Ces résultats semestriels font apparaître une progression de 3,9% qui devrait rassurer les investisseurs, mais seule l'évolution du cours de l'action EDF nous le confirmera.

Une **analyse plus approfondie de l'EBITDA mérite d'être faite** car il caractérise les marges disponibles pour le groupe. Pour rappel l'EBITDA est le résultat de la **soustraction entre le Chiffre d'Affaires et les achats** (énergie, combustible, autres), **les charges de Personnel et les impôts**

**et taxes** (INB, taxe sur l'eau, taxe professionnelle...):

- **certain impacts sont liés aux règles définies par l'Etat ou la représentation nationale**. Par exemple l'EBITDA dépend de la hausse des coûts de l'énergie et des combustibles supportée par le groupe et non totalement répercutée sur les **prix et les tarifs**. Cette hausse est de +13,6% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2007. Quoiqu'on puisse en penser cela pose évidemment la question des **évolutions consenties par l'Etat** sur les tarifs de l'électricité. Ces augmentations de coûts sont aussi liées au fait qu'EDF subisse des **obligations d'achats** (éolien par exemple), soit obligé de **racheter ses pertes réseaux sur le marché**, tout cela avec un mode de calcul de la **CSPE** (Contribution au Service Public de l'Electricité) qui peut être défavorable. Dans un contexte de concurrence exacerbée **ces règles qui dépendent de la représentation nationale mériteraient d'être rediscutées**.

- **d'autres impacts sont liés à la conduite de l'entreprise** comme les marges dégagées par l'activité gaz qui restent encore très faibles ou les hausses des coûts de maintenance en France.

**Deux inquiétudes** enfin m'apparaissent à la lecture de ces comptes semestriels. La première porte sur la **dégradation du BFR** liée au développement de l'activité charbon par EDF Trading alors que son amélioration était un des éléments du programme Altitude. Il ne faudrait pas que cela rajoute de la pression sur le Personnel. La deuxième porte sur la **baisse du résultat net courant** alors qu'en Assemblée Générale des actionnaires la promesse d'un maintien a minima du niveau de dividendes a été faite. Il serait inacceptable que les actionnaires soient rétribués au même niveau quelque soit l'évolution du bénéfice.

**Compte tenu de la présentation faite en séance, du rapport des Commissaires aux comptes et du compte rendu du comité d'audit, l'administrateur CFDT vote pour l'arrêté des comptes, actant ainsi de leur sincérité.**

Prochain Conseil le  
17 septembre 2008